

Conditions Générales de Service **(ci-après C.G.S.)** **V. 2020-2**

Sauf convention contraire écrite explicite,

1. Domaine d'Application

Ces C.G.S. s'appliquent de façon exclusive à toutes les offres de Services et à tous les Services rendus par la S.A.R.L. de droit français Holfran (ci-après « Holfran ») dans le cadre de sa Mission. Elles excluent toutes autres conditions générales, telles celles du Client.

Toute demande de service faite auprès de Holfran après information donnée ou connaissance des C.G.S. vaut acceptation complète de celles-ci.

2. Mission

Ces C.G.S. sont complétées le cas échéant par un Acte de Mission détaillant la Mission de Holfran (assistance, représentation ou conseil), l'ensemble de ces documents constituant l'intégralité de l'accord entre le Client et Holfran.

Holfran demeure libre de refuser toute mission qu'envisage de lui confier le Client, notamment en cas de conflit d'intérêts.

3. Obligations de Holfran

Holfran preste tous ses Services, étant entendu que les obligations sont des obligations de moyens. Les meilleurs efforts étant réalisés afin de mener à bien la mission confiée par le Client, dans la mesure possible et légalement admise, conformément à ses instructions et selon les conditions matérielles et de délais prévues avec lui. Aucune garantie de résultat n'est donnée.

Les Services rendus sont fondés sur la meilleure analyse des faits, informations et documents portés à la connaissance de Holfran ou mis à disposition par le Client – et dont le Client certifie l'authenticité ou la véracité – ainsi que sur l'état du droit applicable à la date desdits Services.

4. Déontologie et Liberté du Client

Holfran respecte les règles déontologiques applicables dans ses rapports avec les Clients, contradicteurs et Juridictions. Dans ce cadre, le Client est libre de mandater Holfran et de mettre fin à tout moment par écrit à la Mission confiée à Holfran.

Le Client reste néanmoins tenu de régler l'ensemble des Services rendus, frais supportés par Holfran pour le compte du Client avant la notification de la résiliation.

Si la Mission est interrompue prématurément, tout éventuel honoraire de résultat demeurera dû en tout ou partie, à fixer en équité en fonction de l'état d'avancement du dossier et, le cas échéant, en prenant en compte les arguments de Holfran, sur le fondement desquels le résultat a été ou a pu par ailleurs être atteint.

5. Honoraires

Les honoraires de Holfran sont, en principe, calculés sur la base d'un taux horaire, hors taxes et frais, ainsi qu'en fonction du degré d'urgence, et éventuellement d'autres facteurs spécifiques.

Les taux applicables sont communiqués au Client en début de dossier ainsi qu'en cas de modification.

Dans ce cas, Holfran transmet périodiquement un relevé des prestations et diligences accomplies dans le cadre de la Mission, ce relevé faisant état des temps effectivement consacrés au dossier.

Tout temps passé pour un Client est, sauf exception, facturé, en ce compris les rendez-vous, conversations téléphoniques, lectures, recherches, rédactions de documents, et les déplacements.

Le cas échéant, Holfran peut également pratiquer des forfaits, des honoraires de résultat ou des abonnements pour certains Services réguliers.

Sont exclues des forfaits et abonnements l'ensemble des prestations et diligences dont la nécessité, l'ampleur ou la durée sont exceptionnelles, imprévisibles ou qui ne sont pas sous le contrôle exclusif de Holfran ; ces prestations et diligences étant facturées au temps passé.

Sauf autrement précisé, tous montants indiqués le sont hors-taxes et charges.

6. Frais et Dépenses

Les honoraires n'incluent pas les frais et dépenses exposés pour les besoins de la Mission (frais de déplacement, honoraires de postulants, spécialistes, experts, huissiers, porteurs, taxes, frais de greffe, droits de plaidoirie par ex.), lesquels sont facturés en sus des honoraires.

Holfran n'avance pas les frais et dépenses.

Les frais et dépenses réguliers (notamment poste régulière, hors recommandés) sont compris dans les honoraires dans la limite du raisonnable.

7. Assurances Juridiques et Financements Tiers

Le Client est informé de ce que le cas échéant, certains de ses assureurs peuvent prendre en charge son dossier. Il lui incombe de vérifier ses couvertures d'assurance et de s'assurer de leur mise en œuvre et de tout remboursement ou prise en charge des honoraires et frais. Tout barème éventuellement remis par la compagnie d'assurance ne concerne que la couverture de l'assurance et n'est pas opposable à Holfran, les frais et honoraires dus à Holfran étant déterminés conformément aux présentes C.G.S..

Dans la mesure raisonnablement applicable, Holfran informe plus avant le Client d'une possible prise en charge des honoraires et frais par le système public d'Aide judiciaire, le Client étant libre d'y recourir. Le Client est responsable de tout financement par des tiers et de l'information conséquente donnée Holfran.

8. Estimations de Coûts

Toute prévision de coûts et honoraires est nécessairement provisoire et dépend des informations et documents reçus du Client. Elle peut être revue et modifiée en fonction de l'évolution du dossier et des Services.

9. Provisions

Les notes de provision doivent être réglées avant tous Services et Holfran peut imputer le coût des Services et frais sur la provision.

Dans le cas de paiements CARPA destinés au Client, celui-ci s'engage à autoriser Holfran à prélever tout montant restant de frais ou honoraires (et notamment honoraires de résultat) sur la CARPA, après information adressée au Client.

10. Modalités de paiement – retards, frais et intérêts

Les factures sont payables à la date de règlement, qui est la date précise spécifiée par Holfran, ou à défaut, le dernier jour du mois qui suit le mois au cours duquel la facture est émise. Toutefois, sur demande écrite motivée du débiteur, un délai de paiement peut être discrétionnairement concédé par Holfran.

Faute de règlement conforme, les intérêts de retard courent, sans mise en demeure préalable, dès le jour suivant la date de règlement.

Les intérêts sont sujets à anatocisme. Leur taux est de 12,5 % l'an (ou taux légal pour les non-professionnels).

S'agissant des professionnels, en cas de non-paiement à l'échéance, le montant impayé sera de plein droit, et sans mise en demeure préalable, majoré d'une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 € par facture, sans préjudice de tous coûts, frais de recouvrement, ou préjudices supplémentaires de Holfran.

Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de toutes sommes encore dues par le Client.

11. Suspension des Services et Résiliation

Tout retard de paiement implique, sans mise en demeure préalable, la suspension des prestations de Service jusqu'au paiement intégral des sommes impayées, ainsi que leurs majorations prévues au paragraphe précédent. Il ne pourra être réclamé à Holfran une quelconque indemnité que ce soit au titre cette suspension, sans préjudice du droit de Holfran de résilier le contrat.

Dans le cas d'impayés persistants, de conflit d'intérêts, d'une différence d'analyse inconciliable sur le dossier entre Holfran et le Client, ou si Holfran ne peut accepter la ligne de défense proposée par le Client, que ce soit pour des raisons éthiques, légales ou de faisabilité, Holfran peut constater cette situation et notifier la résiliation de la Mission au Client.

12. Responsabilité et Assurances

Toute responsabilité de Holfran est limitée au montant de 500.000,00 € par sinistre.

La responsabilité est limitée au préjudice direct, à l'exclusion de tout préjudice indirect tel que les pertes de gains, de profits ou de chances se rapportant aux faits allégués.

Holfran n'effectue aucun audit financier ou comptable, vérification de solvabilité ou encore approbation des informations financières remises ou trouvées.

Holfran est assuré au titre de sa responsabilité professionnelle, en tant que membre du Barreau de Paris, sous les conditions de la police d'assurance souscrite dans ce cadre. Plus d'informations sont disponibles sur simple demande.

Des assurances complémentaires peuvent être prises à la demande du Client si celui-ci expose d'un intérêt spécifique.

13. Utilisation des Services

Les Services rendus sont destinés à être utilisés dans le contexte et pour les buts où ils ont été prestés, au seul bénéfice du Client, facturé pour lesdits Services.

Toute autre utilisation ou encore toute utilisation par des personnes autres n'engage aucune responsabilité de Holfran.

14. Prescription

Aucune action ne pourra être engagée par l'une des Parties plus de deux ans après avoir connaissance des faits qui leur permettent d'agir.

15. Confidentialité

Les documents et informations recueillis par Holfran dans le cadre de sa mission sont confidentiels. Ils ne sont

divulgués que dans la mesure légalement permise, sous réserve de nécessité et de respect des conditions applicables.

Les communications entre Avocats, hormis celles effectuées à titre "officiel" sont confidentielles et ne peuvent être communiquées ou encore produites en justice, sauf exceptions.

16. Identité du Client

Holfran ne communiquera pas l'identité du Client ou la mission réalisée pour son compte sur son site internet ou un autre support sans l'accord préalable du Client et en conformité avec les conditions légales, sans toutefois être responsable des communications intervenant à l'initiative des tiers.

Les décisions publiques obtenues peuvent être utilisées par Holfran dans d'autres affaires, au besoin en rendant anonymes certaines données personnelles.

17. Données Personnelles et Archives

En application de la réglementation relative aux données personnelles et notamment du Règlement Général sur la Protection des Données (Règl. U.E. n° 2016/679, arts. 13 et 14), vous êtes informé de ce que :

- Le responsable du registre, traitement et des fichiers est la S.A.R.L. Holfran, dont les coordonnées figurent en première page des présentes.
- La finalité du traitement est la gestion du dossier (judiciaire, arbitrage ou conseil) confié à Holfran ou encore la prise de rendez-vous ou une demande de devis.
- La collecte des données personnelles est nécessaire (i) pour répondre aux obligations réglementaires et légales auxquelles Holfran doit satisfaire dans le cadre de son activité ainsi que (ii) pour l'exécution des missions confiées par le Client à Holfran.
- Pour la sauvegarde de la vie privée, l'ensemble des données personnelles transmises à Holfran est protégé, ce par des locaux et des systèmes informatiques sécurisés.
- Selon le type de dossier, celles des données qui sont pertinentes peuvent être communiquées à des tiers (par ex. Juridictions, Autorités administratives, Avocats adverses) ou des entreprises spécialisées (Experts, Traducteurs, Formalistes) dans le cadre de leurs missions. Les données ne sont pas transmises à des fins commerciales.
- Les données sont traitées et conservées par Holfran dès le début de la relation, y compris pour l'établissement d'un devis ou lors d'une prise de rendez-vous
- Sauf consentement de votre part ou obligation légale, elles ne seront conservées au maximum que pendant 3 mois dans le cas où aucune suite n'est donnée à un devis ou rendez-vous initial.
- Dans tous les autres cas, elles seront conservées tout au long de la relation, et pendant 5 années à compter du dernier acte juridique ou judiciaire réalisé par Holfran. Holfran peut toutefois être amenée à garder une version archivée jusqu'à l'écoulement d'une durée de 20 ans à compter du dernier acte juridique ou judiciaire réalisé.
- En conformité avec les réglementations applicables, notamment relatives à la protection des données personnelles, des règles de secret professionnel et de conflit d'intérêts et sous réserve de ces différentes réglementations, vous pouvez bénéficier des droits suivants :
 - demander l'accès, la rectification ou l'effacement de vos données personnelles ;
 - demander une limitation du traitement de vos données personnelles ;
 - vous opposer au traitement de vos données personnelles ;
 - solliciter la portabilité de vos données ;
 - retirer le consentement au traitement ;
- Toute demande nécessitant la récupération ou la consultation d'éléments archivés peut faire l'objet d'une facturation spécifique.
- Vous pouvez contacter la S.A.R.L. Holfran pour toute requête liée à vos données personnelles (une copie de vos documents d'identité vous sera nécessaire), à l'adresse privacy@holfran.com, ou vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL www.cnil.fr.

18. Propriété Intellectuelle

Le contenu ainsi que tous supports de communication de Holfran, et notamment tout site internet, demeure sa

propriété. Toute reproduction non-autorisée, totale ou partielle, n'engage aucunement Holfran et peut contrevenir aux réglementations relatives à la propriété intellectuelle.

Holfran est propriétaire des droits de propriété intellectuelle sur les matériaux réalisés (documents, photographies, présentations, etc.), même à la demande du Client, en vue de la fourniture des Services. Sauf autorisation préalable de Holfran, toute reproduction ou exploitation de ces matériaux, dans un but autre que celui de leur réalisation, est interdite au Client.

19. Droit Applicable – Juridiction Compétente

Les présentes C.G.S., tous rapports entre le Client et Holfran ainsi que tout éventuel litige entre eux ou lié aux Services rendus seront exclusivement régis par le droit français et les règles déontologiques applicables.

Toute contestation concernant les C.G.S. ou les relations entre Holfran et le Client, y compris toutes demandes urgentes, appels en garantie ou en intervention, sont de la compétence exclusive des Juridictions compétentes à Paris, France ou, le cas échéant, de l'Ordre des Avocats.

Les non-professionnels peuvent aussi, le cas échéant, s'adresser au Médiateur de la consommation auprès du CNB (Conseil National des Barreaux, Médiateur de la consommation de la profession d'avocat, 180 Boulevard Haussmann – 75008 Paris, France).

La version française des présentes C.G.S. fait seule foi.

* *

*